

GOUVERNEMENT DU SENEGAL

PNUD/FENU

NOTE

**SUR LE PROJET SEN/98/001-SEN98/C01
PROGRAMME D'APPUI A LA DECENTRALISATION
EN MILIEU RURAL (PADMIR)**

MISSION du 01^{er} au 06 OCTOBRE 2003

Dakar, le 10 Octobre 2003

SOMMAIRE

INTRODUCTION

I. OBJECTIF DE LA MISSION

II. CONSTATS DE LA MISSION

2.1 Pertinence de la conception du projet

2.2 Cadre Institutionnel

2.3 Partenariat

2.4 Etat d'Avancement des activités

2.5 Gestion financière et administrative

2.5.1 gestion financière

2.5.2 gestion administrative

2.6 Coordination

III MEMERANDUM DES CONSTATS/RECOMMANDATIONS

ANNEXES

PREAMBULE

La mission qui s'est déroulée du 1^{er} au 06 Octobre 2003 dans la zone d'intervention du Programme d'Appui à la Décentralisation en Milieu Rural (PADMIR) a vait pour objectif de procéder au suivi de l'exécution technique et financière du projet pour préparer la revue tripartite prévue pour le 23 Octobre 2003 d'autre part.

Les membres du Comité de pilotage du Projet ont procédé en compagnie des équipes des Unités d'Assistance Technique (U.A.T) et des partenaires des collectivités locales à la visite des sites du projet et à la revue de son exécution technique et financière. Ces travaux font l'objet du présent rapport.

I OBJECTIF DE LA MISSION

L'objectif de la présente mission est procéder au suivi de l'exécution techniques et financière du PADMIR dans le cadre de la préparation de la revue tripartite du projet.

II CONSTATS DE LA MISSION

2.1 Pertinence de la conception du projet

Les objectifs du projet sont en parfaite harmonie avec les orientations du Gouvernement du Sénégal parmi lesquelles :

- le renforcement de la décentralisation ;
- la réduction de la pauvreté
- la protection et le régénération de l'environnement

2.2 Cadre Institutionnel

Le document du projet a été conçu et approuvé après l'adoption du nouveau code des collectivités locales (Loi 96-06 du 22 Mars 1996).

Son cadre institutionnel d'exécution comprend un Comité de Pilotage et un Comité de Suivi Technique.

Le comité de pilotage comprend :

- la Direction des Collectivités locales ;
- la Direction de la Planification Nationale et de la Coordination avec la Planification Régionale ;
- la Direction de la Coopération Economique et Financière ;
- la Direction de l'Expansion Rurale ;
- la Direction du Trésor ;
- l'Association Nationale des Conseils Ruraux (ANCR) ;
- le Bureau de Coordination et de Suivi des projet et programmes du Ministère de la Famille, du Développement Sociale et de la Solidarité Nationale.

Le Comité de Pilotage a un rôle d'orientation et de coordination du programme.

Le comité de suivi technique est chargé d'appuyer la coordination nationale dans le suivi de proximité des activités du programme

Ces deux comités sont devenus opérationnels.

2.3 PARTENARIAT

Le PADMIR a développé une synergie avec beaucoup de programmes qui évoluent dans ses zones d'intervention ; il s'agit notamment de :

- PSIDEL : cofinancement PIA 2003 Kaffrine et Kébémér ;
- DGL/FELO : Formation et appui technique
- DISC : Engagement sur les PIL
- USU/PSAOP : Echange d'expériences en micro-crédit
- Projet Biodiversité : Protocole d'accord avec le PADMIR, s'inspirer de l'expérience du PADMIR
- ProCR : concertation sur les zones d'intervention 1 CR pour le Pro CR : Mabo
- PNIR : Concertation sur les zones d'interventions 3 CR
Pour le PNIR : Mbirkilane, Ndioum-Nguinthe et Nguinthe-Pâté.

Le PADMIR entretient également un partenariat avec le Luxembourg dans le cadre d'un important projet de développement économique local dénommé « ECOLOC » intégré comme composante du PADMIR dans le département de Kébémér.

Le projet a également initié des accords avec l'Etat à travers deux Directions nationales : La Direction de l'Expansion Rurale et la Direction du Trésor.

Il convient de noter cependant que le partenariat avec les services du Trésor et ceux de l'Expansion Rurale connaît quelques difficultés particulièrement dans le département de Kébémér.

Pour l'Expansion rurale, l'absence d'un nouveau protocole d'entente explique cette situation. Pour le Trésor, c'est des lenteurs qui sont constatées dans la mise en œuvre des procédures de financement.

2.4 ETAT D'AVANCEMENT DES ACTIVITES

Le démarrage du projet a eu lieu avec 6 mois de retard (26 janvier 2000 au lieu de 1^{er} Juillet 1999).

L'annexe 1 indique l'état des résultats par rapport aux objectifs.

2.5 GESTION FINANCIERE ET ADMINISTRATIVE

2.5.1. Gestion Financière

2.5.2. Gestion Administrative

Les équipes des UAT se présentent comme suit :

- 1 Ingénieur coordonnateur
- 1 socio-économiste chargé des volets AGR et GRN
- 1 comptable chargé du suivi des opérations du FDL
- 1 secrétaire technique chargé d'appui aux conseils ruraux
- 2 VNU spécialistes en animation
- 1 assistente de Direction
- 1 chauffeur
- 2 gardiens – messagers.

A Kébémér, après le départ de l'ingénieur coordonnateur, c'est le comptable qui assure l'intérim. Cet UAT dispose d'un technicien en BTP contrairement à l'UAT de Kaffrine qui n'en dispose pas.

Au niveau national on a le Coordonnateur assisté par un comptable, une secrétaire de Direction et un Chauffeur.

Au niveau des deux UAT, aucun problème particulier sur la situation du personnel, les équipements, les conditions de travail n'a été porté à l'attention du Comité de Pilotage.

2.6 COORDINATION

La coordination interne se fait à travers des réunions tournantes à Dakar, à Kébémér et à Kaffrine. Ces rencontres sont des moments d'échange, de dialogue et de prise de décision pour l'essentiel des questions liées aux activités du programme.

La coordination externe est assurée à travers la participation à des réunions convoquées par le Gouvernement (CDD, CRD, Comité de Pilotage) et à travers une systématisation des rapports d'activités et de mission pour permettre aux autorités responsable de l'Etat et du PNUD/FENU d'être régulièrement informées des activités du programme.

Pour assurer une meilleure perception et une meilleure visibilité du projet, l'élaboration d'une stratégie de communication a été confié à un opérateur, le cabinet Bureau Panafricain de Communication (BPC) qui a déposé la version finale de son étude.

*** III. MEMORANDUM DES CONSTATS / RECOMMANDATIONS**

SITES VISITES	CONSTATS	RECOMMANDATIONS
Communauté rurale de Ndande - deux salles de classe aux villages de Dakhar Ngogne - Un parc à vaccination à Ndande Communauté rurale de Diokoul Diawrigne	2 salles de classe construites dans le cadre du PLA mais équipement non prévu Infrastructure réalisée à la satisfaction des éleveurs Magasin réalisé. En attendant les récoltes le magasin sert à garder les ustensiles de cuisine du groupement féminin	Prévoir la construction et l'équipement pour toute nouvelle infrastructure à réaliser Éviter un détournement d'objectif
Communauté rurale de Kathiotte - réhabilitation du poste de santé - réhabilitation de la maternité rurale - réhabilitation d'une salle de classe - réhabilitation du foyer des jeunes	Réhabilitation effectuée à la satisfaction des utilisateurs Réhabilitation effectuée Réhabilitation effectuée mais nombre d'élèves réduit (28 pour 2 cours réunis) Réhabilitation effectuée	Assurer la maintenance de l'infrastructure “ “ “ Le comité de pilotage s'interroge sur l'opportunité de cet investissement Veiller à la maintenance de l'infrastructure
Communauté rurale de Médinatoul Salam II - réhabilitation de la maison communautaire	Réhabilitation effectuée à la satisfaction du Conseil rural. L'infrastructure est redevenue fonctionnelle	Veiller à la maintenance de l'infrastructure

ANNEXES

ANNEXE 1

ETAT DES RESULTATS / OBJECTIFS DU PADMIR

OBJECTIFS IMMEDIATS	RESULTATS ATTENDUS	ETAT REALISATION	LOCALISATION	OBSERVATIONS
<p>OBJECTIFS n°1</p> <p>Réaliser et documenter</p> <p>Une amélioration sensible dans la livraison d'infrastructures et de services pour le développement des CR concernées</p>	<p>Une procédure de planification participative locale est conçue et introduite dans les CR</p> <p>Un mécanisme de transferts fiscaux est conçu et introduit</p> <p>Les capacités de acteurs locaux sont renforcées</p>	<p>Les PLD sont élaborés</p> <p>Mécanisme opérationnel malgré quelques lenteurs. Investissements réalisés dans le cadre du PIA 2002</p> <ul style="list-style-type: none"> - équipe de formateurs créés - secrétaires communautaire en place - mise en place de CLO - conseillers formés - forum des partenaires tenu 	<p>Département de Kébémér et de Kafrine</p> <p>Zone pilote et celle d'extension</p>	<p>Démarrage des financements tardif dans la zone d'extension ; le PIA 2003 ne connaît pas encore un début d'exécution</p>
<p>Objectifs n°2</p> <p>Permettre au Gouvernement du Sénégal de prendre des mesures concrètes d'ordre législatif et réglementaire pour institutionnaliser et renforcer la planification et le financement décentralisé du développement rural</p>	<p>Réalisation d'un guide pour la PPPL</p> <p>Mise en place du Secrétariat technique du CNDCL</p> <p>Réalisation de l'étude sur le</p>	<p>32 ouvrage construits/réhabilités zone de Kébémér</p> <p>29 ouvrages construits ou réhabilités zone de Kafrine</p> <p>Projet de guide PPPL réalisé par le Cabinet MS Associés</p> <p>Réflexion en cours : étude à 3 volets commanditée (étude de faisabilité, système de S/E, modélisation pour la gestion des informations)</p> <p>Option du Gouvernement pour une</p>	<p>Département de Kébémér</p> <p>Département de Kafrine</p>	<p>Le PADMIR s'est engagé à intervenir dans la 2^{ème} phase</p> <p>Le PADMIR a réalisé le volet relatif au système de S/E</p>

	FECL	étude en deux phases (diagnostic et stratégie de mise en œuvre)		de l'étude
--	------	---	--	------------

ANNEXE 2

SITUATION DE L'EXECUTION FINANCIERE

Budget approuvé avant le démarrage du projet

*PNUD : \$ 1.500.000
FENU : \$ 6.000.000
TOTAL : \$ 7.500.000*

Budget approuvé en US dollars	Engagements		Engagement prévu d'ici à	Observations
	Montant	%		
PNUD : 1.500.000	P . M	P . M	P . M	P . M
FENU : 6.000.000	P . M	P . M	P . M	P . M
Luxembourg : 500.000	P . M	P . M	P . M	P . M
TOTAL : 8.000.000				

N.B. Pour les détails financiers, se rapporter au rapport introductif de la Coordination Nationale du PADMIR.

ANNEXE 3

PROGRAMME DES VISITES DE LA MISSION

Date	Heures	Lieu	Contenu
Mercredi 1 ^{er} /10/03	19 h	Darou Mousty	Rencontre du Sous-préfet et des PCR
	21 h	Sagatta	Prise de contact avec le Sous-préfet
Jedi 2/10/03	10 H	Maison Communautaire de Ndande	Rencontre avec les autorités administratives et locales de la zone pilote
	10 H 30	Dakhar Ngogne	Visite de deux salles de classe
	11h 30	Ndande	Visite du parc à vaccination
	12h	CERP de Ndande	Rencontre avec l'équipe de CERP
	13h	Gad Kébé	Visite du magasin de stockage
	16h	UAT Kébémér	Séance de travail avec l'équipe de l'UAT
Vendredi 3/10/03	10 h 30	Préfecture de Kaffrine	Visite de courtoisie au préfet
	11h	Préfecture de Kaffrine	Visite au SDER
	12h	Trésor	Rencontre avec le Percepteur
	12h 45	UAT kaffrine	Séance de travail avec l'équipe de l'UAT
	16h	Kathioite	Visite de réalisations - poste de santé - maternité rurale - salle de classe - foyer des jeunes
Samedi 04/10/03	10h	Maison communautaire de Médinatouli Salam II	- visite de réalisation : maison communautaire réhabilitation - réunion avec le Conseil Rural élargi au GPF, aux ASC.....
	15h	Echanges avec les acteurs locaux	
Dimanche 05/10/03	9 heures	Kaffrine	Rencontre avec partenaires des services techniques
	15h	Kaffrine	Synthèse avec l'équipe

ANNEXE 4 :

COMPOSITION DE LA MISSION

Prénom et Nom	Fonction / Structure	Emargement
Mamour Ousmane BA	Chef DCM / DCEF / MEF	
Babacar MBAYE	Chef DPR / DPNPPR / MP	
Amadou Makhtar GAYE	Chef DF / DCL / MINT	
Moussa DIOP	Chef DCSCERP / DER / MINT	
Valdiodio NDIAYE	BCP / MFDSSN	
Couma NDONG	ANCR	

